

Requêteur national sur les données biodiversité

Mandat du Comité consultatif

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	21/12/17	Rédacteur : Thomas Milon (UMS 2006 PatriNat) Relecteurs : Équipe projet « Requeteur » Validation : Laurent Poncet / René Lalement / Laetitia de Monicault

Diffusion

Publique

Objectifs du document

Ce mandat définit le comité consultatif du projet « Requêteur national sur les données biodiversité », ses missions et les dispositions prévues pour en assurer son bon fonctionnement. Il a vocation de donner les orientations générales du fonctionnement de ce comité et pourra être révisé au besoin.

1 Contexte

Aujourd'hui, l'INPN diffuse près de 40 millions de données d'observations de la faune, la flore et la fonge sur le territoire français (métropole et outre-mer) et connaît une dynamique d'accroissement importante (5 à 6 millions de données par an). Les demandes d'extraction de données ne cessent d'augmenter ces dernières années, les publics concernés étant très divers.

Le projet de requêteur national sur les données biodiversité a pour but de mettre en place une **plateforme web d'interrogation multicritère** permettant **la visualisation, l'exploration, la validation et le téléchargement des données d'observation sur la biodiversité**. Il répondra à 3 enjeux :

- Proposer un accès direct aux données biodiversité à l'échelle nationale et supra-régionale;
- Apporter des services complémentaires adaptés aux différents besoins basé sur de nombreuses sources de données : métadonnées, référentiels métiers, bases de connaissances...
- Respecter le protocole SINP en terme d'accès à ces données ;
- Enrichir les données à travers le processus de validation scientifique nationale.

C'est un nouveau service de la plate-forme nationale du SINP (INPN).

Une équipe projet au sein de l'UMS pilote la conception et la mise en place du requêteur (représentation de chef d'équipe, porteur de projet).

Un comité consultatif est mis en place pour assurer une prise en compte des besoins des futurs utilisateurs.

2 Description du comité consultatif

2.1 Missions

Le comité consultatif a pour rôle d'**alerter** et de **conseiller** l'équipe projet dans la conception et la mise en place du requêteur national sur les données biodiversité par le biais de consultations. Il a le double rôle de comité « utilisateurs » et comité « stratégiques ». Ainsi, le comité et ses contributeurs :

- proposent des idées d'amélioration et des sujets de prospection.
- émettent des avis sur les dossiers présentés ;

Le comité consultatif sera :

- associé à la phase d'analyse des besoins de l'outil ;
- informé de la mise en place et le développement de l'outil ;
- sollicité pour tester l'outil.

Le comité consultatif n'a pas rôle décisionnel proprement parlé mais les attentes et priorités demandées seront suivi autant que possible. Ce comité joue un rôle dans la phase de conception et de construction de l'outil. Un comité utilisateur pourra être mise en place dans un second temps pour suivre et conseiller sur les orientations du projet dans une phase plus opérationnelle.

2.2 Participants

Le comité est composé de contributeurs représentant différents types d'utilisateurs. Voici une liste non exhaustive des types d'utilisateurs pré-identifiés :

- Représentant des services de l'État ;
- Chargé d'étude en bureau d'étude environnemental ;
- Chercheur en écologie ;
- Administrateur / Gestionnaire de données biodiversité ;
- Entrepreneur dans le domaine de la biodiversité ;
- Association de sensibilisation aux questions de biodiversité ;
- Expert naturaliste ;
- Chargé de missions « connaissance / conservation / protection » de la biodiversité ;
- Chargé de mission environnemental dans une collectivité territoriale ;
- Gestionnaire d'espace naturel ;
- Datascientist et journaliste spécialisé écologie / environnement ;
- ...

Cette liste a vocation à évoluer pour inclure de nouveaux types d'utilisateurs en fonction du besoin. Des représentants des différents territoires sont attendues (terre, mer, outre-mer). Pour devenir contributeur du comité, vous pouvez solliciter son animateur par mail (Thomas Milon – thomas.milon AT mnhn.fr).

Ce comité n'ayant pas vocation à prendre de décisions, aucune notion de quorum n'est recherchée lors des consultations réalisées.

2.3 Organisation

• Consultations

Ce comité se veut réactif. Pour se faire, des consultations rapides seront proposées régulièrement par le biais d'outils web (contributions à distance). Ces consultations seront ciblées sur des thématiques particulières. Les idées d'amélioration et les sujets de prospection pourront être proposés à travers ces consultations. Les résultats de ces consultations seront publiés sous la forme de synthèses courtes.

• Communication

Pour assurer une bonne communication avec le comité, les éléments suivants seront régulièrement diffusés aux contributeurs du comité :

- actualités du projet « Requêteur National des données biodiversité »
- synthèses des consultations (résultats, propositions, prochaines consultations).

2.4 Livrables attendus

L'animateur du comité réalise des synthèses des consultations. Ces synthèses seront mises à disposition du comité.

2.5 Calendrier

Le comité sera lancé en janvier 2018.

Première consultation en février, suivi de consultation tous les 1 à 2 mois.